

LA LETTRE DE LA MAIRIE

n°17

Juin 2023

Le mot du Maire

Nous sommes dans cette belle période pleine de promesses et d'espoir qui s'appelle le printemps. Les souhaits et espoirs que nous formulons portent évidemment sur le retour de la Paix dans le monde et plus particulièrement en Ukraine.

Une autre préoccupation, toujours présente, est bien sûr cette épidémie de Covid qui n'en finit pas. Aux conséquences de ces deux éléments : inflation et crise énergétique entre autres, s'ajoute la crise sociale que nous traversons.

Puissions-nous retrouver la sérénité dans les temps prochains.

Cette période de l'année est aussi pour les communes le moment des projets et du budget. Vous découvrirez dans les pages suivantes le budget 2023 que nous avons voté lors du conseil municipal du 27 mars dernier. Il s'équilibre à un peu plus de neuf millions d'euros. A noter des charges de fonctionnement contenues, des investissements projetés à hauteur d'un million sept cent mille euros, un maintien des taux d'imposition, et un niveau d'endettement nettement inférieur à la moyenne des collectivités de notre strate de population. Ces éléments nous permettent d'augurer des investissements importants dans les années à venir.

Nous avons souhaité mettre à la Une de cette publication, pour lui témoigner admiration et respect, notre centenaire. A travers les quelques mots rédigés par sa fille je vous invite à faire sa connaissance.



Bonne lecture.

Nouveau centenaire : il fait bon vivre à Witry !

Notre nouveau centenaire s'appelle M. LENFANT. Il a une belle vieillesse mais n'a pas eu une belle jeunesse. Né en décembre 1921, il passe son enfance à Cauroy-lès-Hermonville. Après le certificat d'études, il travaille dans une ferme. A la déclaration de guerre, il a 17 ans. Pendant l'hiver 1941 où le vent du Nord ramenait la neige fine provenant de la plaine et s'entassait sur les routes qui se trouvaient en contre-bas, les Allemands ont réquisitionné les hommes pour déblayer le passage de l'armée. La neige était dure comme de la pierre et il y en avait entre un et deux mètres suivant la hauteur des côtés. Il fallait utiliser pioche et pelle sous un vent glacial avec des températures de -15°C. Puis les hommes du village sont envoyés à tour de rôle auprès des cultivateurs.

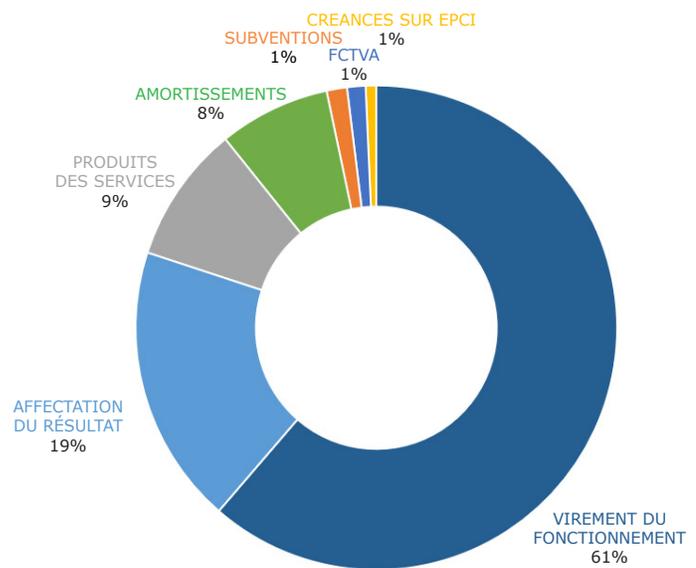
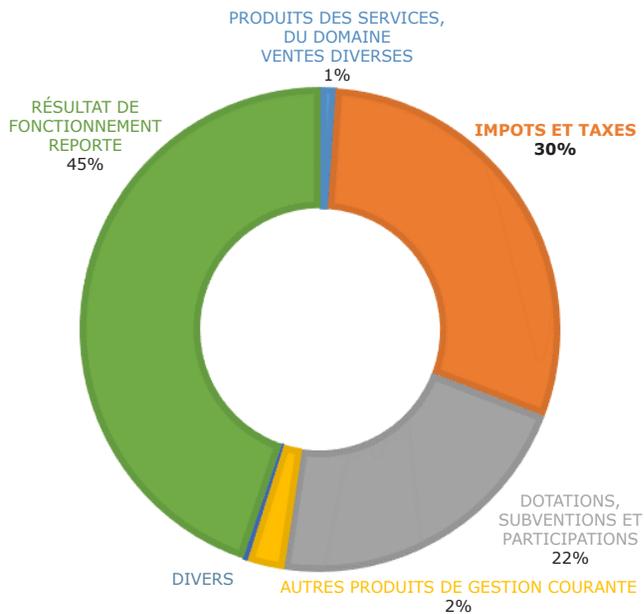
Durant l'année 1942, M. LENFANT est encore réquisitionné pour aller reboucher les trous de bombes sur la piste de Juvincourt (Aisne). Il partait avec un cheval attelé à un tombereau, chargé de cailloux provenant d'une péniche située dans le port du canal de Berry-au-Bac (Aisne) puis déversait ces cailloux dans les trous de bombes car il n'y avait pas de terre : une journée entière à tour de rôle à parcourir 20 km aller-retour. Les jours suivants, après de nouveaux bombardements, il fallait recommencer.

En 1943, appelé pour le service du travail obligatoire (STO), il fuit le village avec l'aide de la résistance et se cache dans une ferme, dans l'Aube, jusqu'à la fin de la guerre.

A la libération et au retour des prisonniers, il a quitté la campagne pour travailler dans l'industrie et a retrouvé la liberté dont la guerre l'avait privé. Il travaille à Panhard à Reims et enfin à la Pum où il terminera sa carrière comme contrôleur. Il se marie en 1952 avec Yvonne avec laquelle ils ont deux enfants, Claude et Françoise. Pour leur retraite en 1986, ils se retirent à Witry-lès-Reims. Veuf depuis 3 ans, il vit au côté de sa fille Françoise qui prend soin de lui. Devant son petit verre de vin rouge et ses deux carrés de chocolat journalier, il lit son journal... sans lunette !!!



Budget primitif 2023



Recettes

Section de fonctionnement

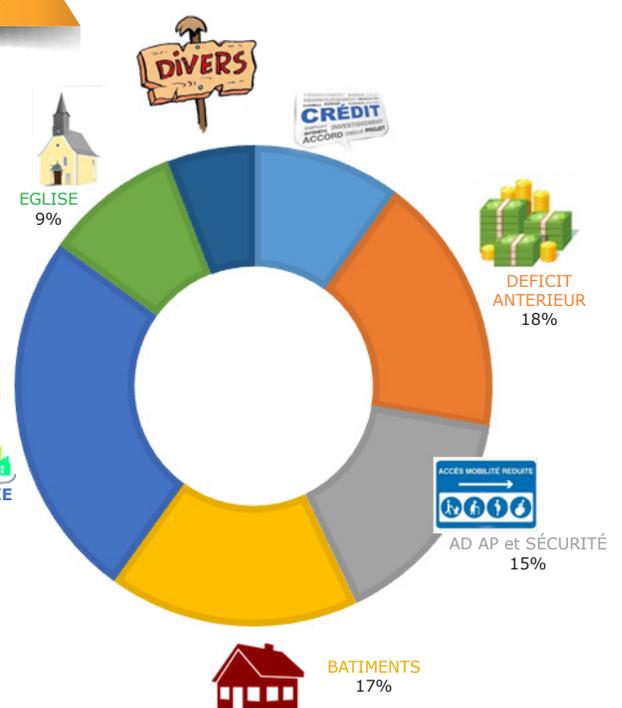
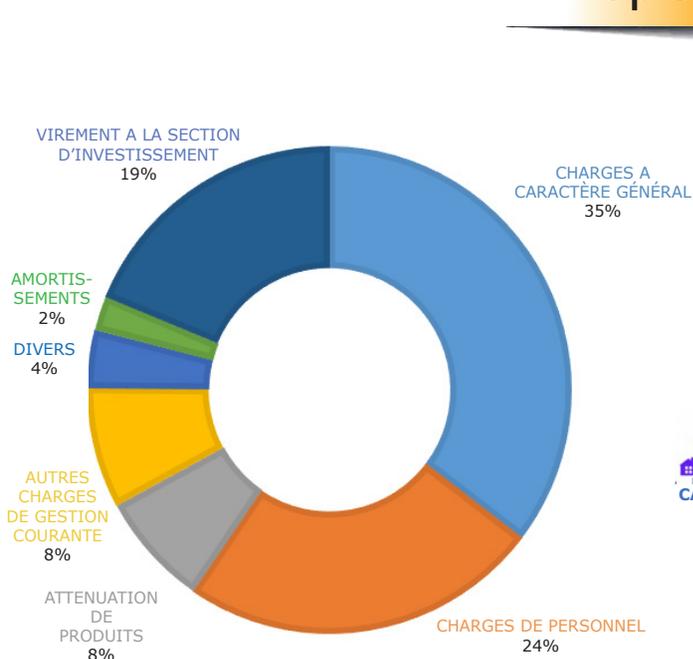
2 millions d'euros

6,6 millions d'euros

8.6
millions d'euros
Budget total
de la ville de
Witry-lès-Reims

Section d'investissement

Dépenses



◆ Budget primitif 2023

Le budget 2023 a été voté lors du conseil municipal du 27 mars dernier.

L'objectif est maintenu : conforter la santé financière de la commune par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et poursuivre une politique d'investissement utile et raisonnée.

Le budget de fonctionnement, qui se monte à 6 598 864€, retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

Pour l'essentiel nous retrouvons les dépenses liées aux charges générales (l'entretien, la maintenance, les fournitures et équipements divers, les assurances, les consommations d'énergies...) qui ont été estimées à 2 335 682€.

Nous trouvons également à ce budget les charges de personnel pour 1 593 100€, ainsi que les attributions de compensation pour 498 416€ à destination de la Communauté Urbaine du Grand Reims, pour les compétences transférées par la commune (notamment scolaire-périscolaire, petite enfance, voirie, éclairage public, service incendie, développement économique).

Les subventions aux associations se montent à 345 000€.

Les recettes de la section de fonctionnement comprennent notamment les dotations de l'Etat, stables par rapport à 2021, pour un montant de 1 047 790€.

Les recettes sont également constituées des impôts et taxes, estimés à 1 655 804€ avec des taux d'imposition inchangés.

L'excédent des années antérieures (2 955 741€) alimente la section de fonctionnement et permet également d'assurer de l'autofinancement en investissement.

Le budget d'investissement se monte à : 2 017 901€.

Celui-ci comprend les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (études, travaux, acquisitions) mais également le remboursement du capital de la dette.

En 2023, en dépenses ont été inscrits des crédits notamment pour :

- La suite de la réhabilitation des bureaux de la mairie
- Divers travaux à l'ESCAL et à la gendarmerie
- Des aménagements à l'ESJB
- L'acquisition d'équipements pour les ateliers municipaux notamment un tracteur
- Des travaux à l'église (rénovation des vitraux...)
- La création des allées dans le cimetière
- La poursuite de la réfection des allées piétonnes
- La sécurisation de giratoires et divers travaux sur la RD
- L'installation de la vidéo-protection.
- Des études et participations pour le projet de piste cyclable reliant Witry à Reims.

Le remboursement annuel du capital de la dette s'élève à 204 000€.

La section d'investissement en recettes fait apparaître notamment :

- Du fonds de compensation de TVA (payée sur l'année antérieure)
- L'affectation en réserve qui permet de couvrir le déficit de l'année précédente
- Des subventions diverses
- Le produit de cessions d'immeubles et d'actions envisagé
- En résumé, le financement des opérations d'investissement sera assuré encore cette année par l'autofinancement, sans avoir besoin de recourir à l'emprunt.

Le budget complet et détaillé de la commune est consultable en mairie.

Travaux

ROUTE DE WITRY – LIEU-DIT LE LINGUET

Date de début des travaux : lundi 7 novembre 2022

Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois



Des travaux de voirie sont en cours sur la D151, au niveau du lieu-dit le Linguet, pour la création d'un carrefour giratoire. L'aménagement permettra de sécuriser la traversée de cet axe très fréquenté pour relier sans danger les communes de Bétheny et Cernay-lès-Reims. Il facilitera également la desserte de la zone d'activités dite des Didris.

Les commerces de la zone restent ouverts pendant toute la durée des travaux.

Portée par plusieurs collectivités (Le Département de la Marne, la ville de Reims, la commune de Witry-lès-Reims et le Grand Reims), l'opération inclut la création d'une piste cyclable ainsi qu'un bassin d'infiltration d'eaux pluviales.

Phasage des travaux :

Pour limiter la gêne occasionnée aux divers usagers de la D151, du chemin de Cernay et de la route de Bétheny, les travaux se déroulent en 4 phases, parallèlement au maintien de la circulation.

- Phase 1 : création d'un demi-giratoire et de la voie riverains côté Bétheny (**7 novembre 2022 au 21 avril 2023**),
- Phase 2 : création de la chaussée sur la D151 (**jusqu'au 5 mai 2023**),
- Phase 3 : création de la chaussée et du demi-giratoire côté Cernay-lès-Reims (**jusqu'au 9 juin 2023, sous réserve**),
- Phase 4 : réalisation des îlots autour du giratoire suivie de la réalisation des couches de roulement.

Le Grand Reims a à la fois la compétence de l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux aériens, la réfection des réseaux enterrés (eaux pluviales, eaux potable et eaux usées) et la desserte des habitations comprises dans le projet sur les voiries. Le Département de la Marne est responsable des travaux de voirie sur l'emprise de la D151 et, les villes de Reims et de Witry-lès-Reims de l'aménagement d'une piste cyclable. Le projet s'élève à 2 714 160 € HT répartis entre Le Département de la Marne (862 640 € HT), la ville de Reims (27 289 € HT), la commune de Witry-lès-Reims (48 144,78 € HT) et le Grand Reims (1 776 086 € HT).

Toutes les informations sur le chantier : 03 26 77 78 79 - www.reims.fr/demarches-en-ligne



↳ Lignes expérimentales Covoit'ici

Le 24 octobre 2022, la Communauté Urbaine du Grand Reims révolutionne le covoiturage avec le lancement de **Covoit'ici**. Ce service, développé par la société EcoV, propose à une communauté de covoitureurs de se connecter en temps réel sur des lignes de covoiturage sans réservation, grâce à une application. **L'objectif ?** Favoriser la mobilité sur le territoire et lutter contre l'auto-solisme (le fait de se déplacer seul dans son véhicule) : un geste solidaire qui permet en outre d'avoir un impact sur l'environnement en soutenant une démarche locale, solidaire et écologique !



Demander un trajet, comment ça marche



1 J'utilise l'application Covoit'ici



J'envoie le code de ma destination par SMS au 06 44 64 42 73

2 Je reste bien visible à côté de cette vitrine

Les conducteurs voient ma demande sur les panneaux lumineux et l'application mobile.

3 Un conducteur s'arrête, s'identifie et m'emmène :

- J'indique son code conducteur dans l'application ou via le parcours SMS.
- Nous sommes identifiés et il reçoit 0,50€.

Si aucun conducteur ne passe à l'arrêt, que se passe-t-il ?

Si personne ne se présente dans les 10 premières minutes d'attente, des garanties pour votre départ de l'arrêt sont prévues. Une personne de l'équipe Covoit'ici vous contactera pour vous donner toutes les précisions sur le déclenchement de la garantie départ. Nous contactons ensuite un taxi/VTC pour vous emmener à votre destination.

Le coût de la course sera bien sûr pris en charge par Covoit'ici, vous n'aurez rien à payer. A ce jour, une voiture COVOIT'ICI passe toutes les 5 minutes. En cas de problème, appelez l'assistance téléphonique au 01 79 73 89 73.

Ici, je covoiture gratuitement* et sans réservation

7h → 9h

Du lundi au vendredi
Hors jours fériés

INAUGURATION

Le 13 décembre, nous avons eu l'honneur d'accueillir Mr Christophe BECHU, Ministre de la transition écologique et de la Cohésion des territoires et Mr Clément BEAUNE, Ministre délégué chargé des Transports pour l'inauguration de cette ligne.

A cette occasion, M. le Ministre nous a annoncé l'octroi d'une prime de 150€ pour les conducteurs (sous conditions sur <https://www.covoitici.fr/>).



De gauche à droite : Mr le Préfet, Mme la Présidente du Grand Reims, Mr le Ministre de la transition écologique et de la Cohésion des territoires, Mr le Maire de Witry-lès Reims, Mr le Ministre délégué chargé des Transports, Mr le Vice Président en charge de la mobilité du Grand Reims et Mr le Député de la circonscription.

Rejoignez la communauté Covoit'ici du Grand Reims !
Rencontrez les covoitureurs, participez aux événements et suivez les dernières actualités sur le groupe facebook Covoit'ici Grand Reims.



Téléchargez l'application !



Plus d'information : [covoitici.fr](https://www.covoitici.fr)



M. le Sénateur prend la pose à l'espace prévu pour les passagers en attente d'un covoit.

♦ Sobriété énergétique

À la suite de l'annonce du plan de sobriété énergétique proposé par l'Etat et dans un souci de protection de l'environnement, les collectivités territoriales sont pleinement mobilisées afin de tenir les objectifs fixés.

L'objectif étant de sortir de la dépendance aux énergies fossiles et de réduire de 40% la consommation énergétique d'ici 2050.

La commune de Witry-lès-Reims a retenu le plan d'actions suivant :

- Réduction de manière permanente de la luminosité de l'éclairage public sur le territoire de la commune,
- Extinction des lampadaires, de l'éclairage de la mairie et de l'église, ainsi que des panneaux lumineux entre minuit et 06h00,
- Réduction ou extinction de l'éclairage public entre 22h00 et 05h00 dans les zones d'activité,
- Réduction de deux semaines des illuminations de Noël.
- Abaissement de la température à 19° dans les bâtiments publics afin de maintenir les services.

BON A SAVOIR : Afin de réduire les nuisances lumineuses, la plupart des systèmes d'éclairage public utilisent des horloges astronomiques. Notre système se déclenche en fonction des heures de lever et de coucher du soleil de cette horloge, c'est la raison pour laquelle les lampadaires sont souvent allumés avant la tombée de la nuit.

Afin de pérenniser ces actions et aider les communes à réduire leur facture d'électricité, le Grand Reims s'est engagé à remplacer tous les anciens luminaires en points lumineux à éclairage LED.

Un audit énergétique va être prochainement réalisé pour tous les bâtiments communaux. Dès que nous en aurons le retour, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

♦ La vidéoprotection s'installe à Witry

Le dossier avance ! L'appel d'offres est validé et le prestataire a été désigné. Les installations pourraient être opérationnelles pour la fin de l'année.



AGENDA

JUIN

Mercredi 28 juin

Don du sang
ESCAL

14H30/19H



JUIN

26 juin / 1er juillet

Festival des Escalpades

Lundi : Beine Nauroy
Mardi : Nogent l'Abesse
Mercredi : Berru
Jeudi : Bourgogne
Vendredi : Pomacle



Witry-lès-Reims
avec pique nique

JUILLET

Vendredi 7 juillet

Vacances scolaires



13 & 14 juillet

Festivités du 13
22h / 2h
Retraite aux flambeaux,
Feu d'artifice et bal

Cérémonie du 14
RDV 11h
Cour école G. Buard